

NATURA 2000

Site des Coteaux du Lizet et de l'Osse

N°15 - Mars 2019



Bloc-notes

Permanence Natura 2000 à la bibliothèque de Montesquiou le 2^e jeudi de chaque mois de 9h00 à 12h00.

Retrouvez les actualités du site natura 2000 sur internet

<http://gers.n2000.fr/>

Editorial

Cuivré des marais ©Adasea 32

Cela fait plus de 15 ans, lors de l'élaboration du document d'objectif, que nous avons défini avec l'Etat et entre acteurs du territoire les actions à mener pour préserver la biodiversité de notre territoire selon la politique *Natura 2000*.

De nombreuses actions ont pu être financées depuis, d'autres malheureusement pas. Certaines d'entre elles sont incontestablement rentrées dans nos habitudes : culturelles comme la fête de l'orchidée, pédagogiques comme les animations auprès des scolaires, mais aussi économiques comme les contrats agricoles. Je remercie comme chaque année tout un chacun pour les efforts fait dans le sens de la préservation et la valorisation de la richesse écologique de nos communes.

**Bernard Lasportes, Maire de Saint-Arilles,
Président du comité de Pilotage du site Natura 2000**

Zoom sur une espèce

Le **Cuivré des marais** (*Lycaena dispar*) est un papillon de jour qui fréquente les prairies humides ou inondables. Il a été vu à plusieurs reprises sur le Site Natura 2000, notamment en mai dernier sur une prairie en bordure de l'Osse à Montesquiou (voir photo d'entête).

Il pond ses œufs sur les oseilles sauvages (*Rumex sp.*), sur lesquelles les chenilles vont s'alimenter. La présence d'espèces nectarifères comme les menthes ou les pulicaires est nécessaire pour l'alimentation des adultes.

Le dessus des ailes des mâles sont entièrement rouges vermillon, hormis les bordures noires à franges blanches et de petits traits noirs au milieu des ailes alors qu'elles sont brunes et oranges chez les femelles. Chez les deux sexes, le dessous des ailes postérieures est gris-bleuté, avec de nombreux petits points noirs et une bande orange marginale, bordée intérieurement de chevrons noirs.



Oseille commune
Rumex acetosa



Ouvrez-l'oeil
en mai-juin
et août-
septembre!

Mâle de *L. dispar* en haut à gauche et de femelle en haut à droite. En bas, mâle vu du dessous. Photos : Ph. Goffart

Sources: <https://inpn.mnhn.fr/>, Plan d'action « Cuivré des marais et ses habitats » <http://www.life-papillons.eu/eflore32>

Le Cuivré des marais est une espèce d'intérêt communautaire avec une protection stricte (annexe IV de la Directive "Habitats, faune, flore") et qui doit être prise en compte dans les évaluations des incidences du site Natura 2000 (annexe II). Il est également protégé au niveau national.

La vie du site Natura 2000 en résumé et en chiffre

Des gestionnaires qui s'engagent

Mesures Agri-Environnementales et Climatiques

Au cours des campagnes agricoles 2015-16-17-18 :



354 ha sous contrat
dont 314 ha en site N2000
soit 17% du Site et 26% de la surface agricole



15 agriculteurs
bénéficiaires



1,7 km de haies
6 mares engagées



45 engagements
signés



22 ha de terres cultivées convertis en prairies
207 ha de prairies, pelouses et landes sèches gérées de manière favorable à la biodiversité
125 ha de système agricole d'élevage basé sur l'herbe



Env. 224 000 €
Mobilisés pour les agriculteurs sur 5 ans

Les contrats hors agricoles en cours



2 Contrats avec
des propriétaires



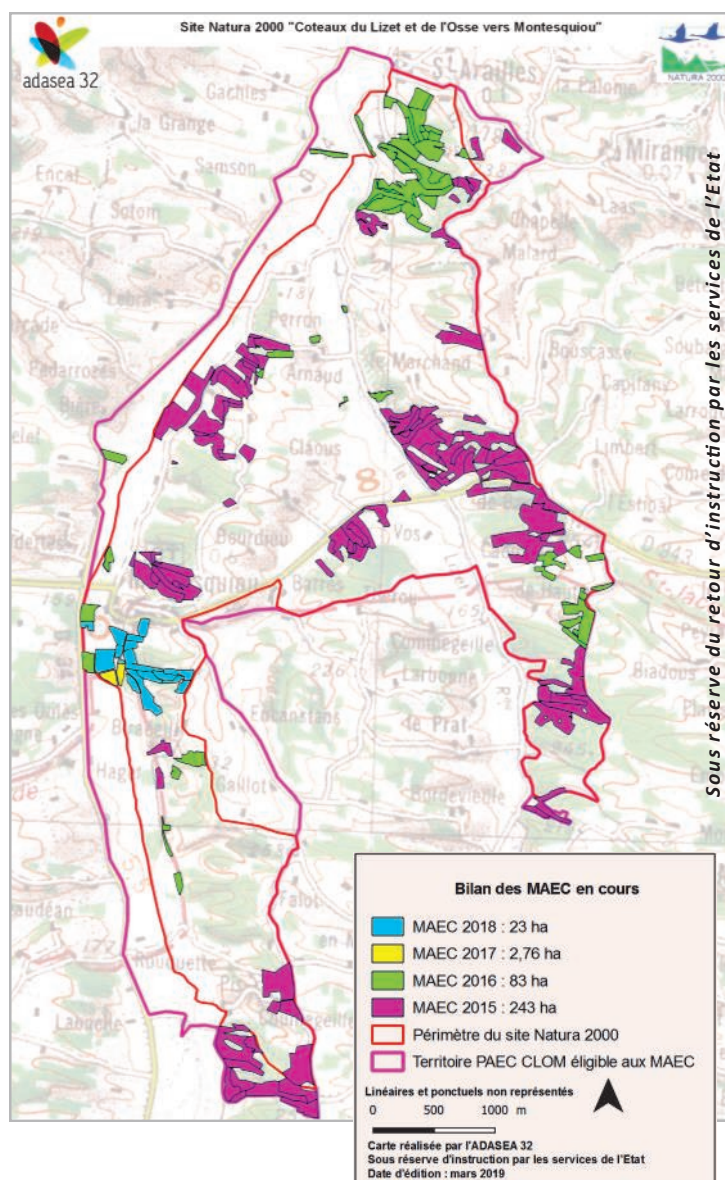
20 350 € sur 5 ans



Haies et 3,17 ha d'entretien de milieux herbagers

Charte Natura 2000

La commune de Saint-Arailles a renouvelé en 2016 son engagement qui vise notamment la préservation des bordures boisées le long du sentier de randonnée.



Près de 360 hectares sous contrats

49% des habitats naturels ciblés par la directive européenne



Prairie inondable sous contrat agricole depuis 2018

43% des surfaces en prairies, 58% des surfaces en prairies humides et 34% des landes identifiées sur le site d'intérêt communautaire (IC) pour l'Europe sont engagés dans des contrats Natura 2000 de gestion et de préservation.

Habitats naturels	Prairies IC	81ha (43 %)
	Landes IC	66 ha (34 %)
Habitats d'espèces	Prairies humides	25ha (58 %)
	Autres prairies	55 ha (29 %)

Un soutien financier de près de 245 000 €

Zoom sur ...

Animations pédagogiques et Valorisation



Animation grand public 2018 :

La Fête des orchidées du 1er mai à Saint-Arilles est un rendez-vous annuel organisé par le CPIE qui reste très apprécié : 80 participants pour cette 13^{ème} édition !

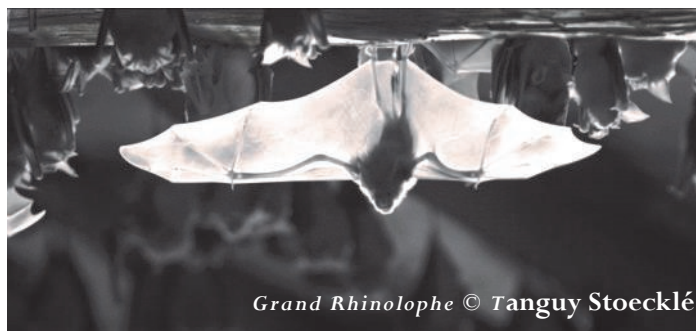
En compagnie de l'association botanique, anime une balade à la découverte des orchidées qui permet de découvrir une diversité floristique exceptionnelle et d'échanger sur les moyens de préservation des différentes espèces et des milieux.



Projection du film de Tanguy Stoecklé :

Une vie de Grand Rhinolophe

A l'occasion de la 22^{ème} Nuit internationale de la chauve-souris le CPIE, le CEN-Groupe Chiroptère Gersois et l'ADASEA ont co-organisé la projection du film au mois d'août à Montesquiou. Une occasion pour les 26 personnes présentes d'en apprendre davantage sur ces mammifères fascinants et d'échanger ensemble, lors de la balade nocturne qui a suivie, dans le village .



Grand Rhinolophe © Tanguy Stoecklé



Sortie au lac de Mirande © CPIE

Animations scolaires

49 élèves ont travaillé avec le CPIE sur le thème de l'eau

Sensibilisation de 2 classes de l'école primaire de Mirande (CE1-CE1/CE2) avec 2 séances en salle et une sortie au lac de Mirande, les abords du lac du Lizet étant impraticables du fait de la météo.

Concours des Pratiques Agro-écologiques Prairies

La 5^{ème} édition gersoise a été organisée par la Cellule d'Assistance Techniques aux Zones Humides sur les prairies humides et/ou inondables des vallées de l'Osse et de la Baïse.

La prairie candidate en bord de l'Osse dans le Site N2000 à Montesquiou a été récompensé par le prix local Faune/Chasse.

Le jury a tout de même relevé 58 espèces de plantes différentes sur cette prairie de plusieurs hectares.



Passage du jury © Adasea



Obligations Réelles Environnementales (ORE), Quèsaco?

Un nouveau dispositif foncier de protection de l'environnement est né de la *Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages* d'août 2016 : les ORE.

Elles permettent à tout propriétaire d'un bien immobilier de mettre en place, s'il le souhaite, une protection environnementale attachée à ce bien.

Pour cela, il conclut un contrat avec une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé agissant pour la protection de l'environnement, dans lequel sont définies des obligations ayant pour finalité le maintien, la conservation, la gestion ou la restauration d'éléments de la biodiversité ou de fonctions écologiques.

L'acte est établi par un notaire et s'applique aux propriétaires ultérieurs du bien selon la durée définie dans le contrat, pouvant aller jusqu'à 99ans!

Article L. 132-3 du code de l'environnement

Le **CRPF Occitanie** (Centre Régional de la Propriété Forestière) est une délégation du CNPF (Centre National de la Propriété Forestière), établissement public à caractère administratif au service de tous les propriétaires forestiers privés.

Ses missions, définies dans le code forestier, sont très larges. Elles concourent à orienter et développer une gestion durable des forêts privées, soucieuse de l'impact sur l'environnement et compatible avec une bonne valorisation économique du bois.

Le CRPF accompagne les propriétaires privés dans la réalisation de leurs projets et participe à la promotion et à l'instruction des documents de gestion durable (Plan Simple de Gestion, Code de Bonnes Pratiques Sylvicoles).

En 2017, le CRPF est intervenu dans une formation N2000 organisée à Montesquiou par l'Adasea.

Un soutien technique est apporté également en cas de contractualisation de mesures Natura 2000 forestières.



Contractualisation et Chartes Natura 2000

Agriculteurs, forestiers, propriétaires gestionnaires ou collectivités, contactez l'ADASEA pour bénéficier de contrats et/ou conseils de gestion. Les Mesures-Agri-environnementales se déclarent du 1er avril au 15 mai de l'année de contractualisation.

Evènements

Fête des orchidées à Saint-Arilles le 1^{er} Mai 2019 organisée par le CPIE avec la participation de l'Association Botanique Gersoise à Saint-Arilles.

Fête de la Madeleine, une balade sera proposée par le CPIE à Montesquiou pour découvrir les richesses faunistiques et floristiques du site Natura 2000 à l'occasion de cet événement organisé par la commune.

Animations pédagogiques du CPIE

Avis aux classes intéressées

Comité de Pilotage du Site Natura 2000

Mars 2020 : bilan annuel et orientations futures de l'animation. Si vous souhaitez y participer, contactez-nous.

Poursuite de l'animation générale

Information, conseils techniques, appui aux évaluations d'incidences, médiation, gestion administrative...

Pour en savoir plus

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande
BP 70161 32003 AUCH CEDEX
a032@adasea.net — 05 62 61 79 50
Site internet: <http://www.adasea32.fr/>
Contact : Aurélie BELVEZE, Laurie VASSELIN

Sensibilisation grand public et scolaires

CPIE Pays Gersois

16 Rue Delort
32300 MIRANDE
contact@cpie32.org — 05 62 66 85 77
Site internet: <http://www.cpie32.org/>

Forêt

CRPF Occitanie

Maison de l'Agriculture, Route de Mirande
BP 70161 32003 AUCH CEDEX
Contact : Ludovic Champfaily
ludovic.champfaily@cnpf.fr — 05 62 61 79 16

Services de l'État

DDT Direction Départementale des territoires

1 place du Foirail
32009 AUCH CEDEX
Contacts : 05 62 61 46 46
Franck LEBLANC, Viviane MAZUEL

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Division Biodiversité méditerranéenne et continentale
Site de Montpellier
520 Allée Henri II de Montmorency
CS 69007,34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Contact : 04 34 46 66 45
Nathalie LAMANDE



Animation et bulletin
financés par

